



# Appel de candidatures

**Du 23 mars au 21 mai 2021**

Les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick ont convenu de récompenser une entreprise du Québec et une entreprise du Nouveau-Brunswick qui se distinguent en innovation et en commercialisation interprovinciale et qui font des affaires en français. Le Prix en innovation et commercialisation est organisé par les deux gouvernements, en partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec et le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et avec la collaboration d'Innov & Export PME.

Les objectifs du Prix sont les suivants :

- Reconnaître les entreprises qui décident de faire des affaires en français;
- Encourager l'innovation et l'exportation comme facteurs de croissance;
- Sensibiliser la communauté des affaires du Québec et du Nouveau-Brunswick quant aux occasions d'échanges commerciaux interprovinciaux;
- Promouvoir les produits et les services innovants qui visent les marchés du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Ce prix est attribué, tous les deux ans, à une entreprise québécoise et à une autre néo-brunswickoise. Les entreprises gagnantes seront dévoilées lors du prochain Rendez-vous Acadie-Québec, qui se tiendra en septembre à Rivière-du-Loup. Les prix seront décernés par la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, M<sup>me</sup> Sonia LeBel, et le ministre responsable de la Francophonie du Nouveau-Brunswick, M. Glen Savoie.

## Prix

Le Prix comprend les éléments suivants :

- Forfait privilégié en vue d'une participation au Rendez-vous Acadie-Québec pour l'année concernée :
  - Rabais sur les frais d'inscription au Rendez-vous Acadie-Québec;

- Visibilité sur le site internet et les réseaux sociaux du Rendez-vous Acadie – Québec;
  - Outils promotionnels afin de valoriser la nomination;
  - Accès privilégié aux conférenciers du Rendez-vous Acadie-Québec;
  - Visibilité lors de la soirée brise-glace du Rendez-vous Acadie-Québec et lors du banquet.
- Bourse de 2 500 \$ pour une formation en entrepreneuriat, offerte dans un établissement du choix de l'entreprise gagnante.

## **Critères d'admissibilité**

Pour recevoir le Prix, les entreprises candidates doivent répondre aux conditions suivantes :

- Être inscrites au Registre des entreprises du Québec ou au Registre corporatif du Nouveau-Brunswick;
- Être établies au Nouveau-Brunswick ou au Québec et être en service depuis au moins un an au moment du dépôt de la candidature et selon les informations inscrites aux registres provinciaux;
- Offrir leurs services en français de façon active. À titre d'exemples :
  - Publicité en français (traditionnelle, numérique, médias sociaux, etc.),
  - Informations complètes en français, sur le site Internet, au sujet des activités et des services offerts,
  - Le cas échéant, matériel promotionnel (dépliant, catalogue, etc.) offert en français;
- Démontrer qu'elles ont une stratégie commerciale interprovinciale;
- Déposer leur dossier de candidature au plus tard avant minuit la dernière journée de cet appel (les dossiers incomplets seront automatiquement rejetés).

## **Dossier de candidature**

- Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :
  - Une lettre de motivation qui fait ressortir :
    - les raisons qui justifient le dépôt de la candidature,
    - la stratégie de commercialisation interprovinciale (si elle fait l'objet d'un document en soi, celui-ci peut être annexé au dossier),
    - les retombées de la stratégie en commercialisation (Québec et Nouveau-Brunswick) sur l'essor de l'entreprise,
    - les résultats (pourcentage de croissance ou volume) des exportations vers l'autre province au cours des dernières années,

- le caractère innovant de l'entreprise (produits, services, processus, administration, etc.),
  - l'importance, pour l'entreprise, de faire des affaires en français et les démarches en ce sens,
  - les explications sur la formation en entrepreneuriat qui sera choisie par l'entreprise si celle-ci gagne le prix (cette formation doit être offerte par un établissement québécois ou néo-brunswickois);
- Le formulaire rempli;
  - Un ou des exemples qui démontrent la dimension francophone de l'entreprise (lien Internet, dépliant publicitaire, lettre à la clientèle, etc.).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés en format électronique à l'adresse [prixQC-NB@mce.gouv.qc.ca](mailto:prixQC-NB@mce.gouv.qc.ca) avant le vendredi 21 mai 2021, à 23 h 59.